

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le 29 septembre 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 23 Septembre 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, CADRET, DALCIN, SONNI, LE BREDONCHEL, BOYER, BAHLOUL, ROHEL, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, LABARERE, BERARD, CHAPOU, HUE, VERNEUIL, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MEYER	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme MUSETTI Conseillère M ^{ale}
M. PALAT	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. BONATI	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme LABARERE Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes BERNADET et EL KAÏM, Conseillères M^{ales}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEURS : Bernard GUIRAUD

075 - OBJET : **Présentation des Rapports annuels 2025 du Maire sur le Prix et la Qualité des Services : Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif**

Vu l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les rapports du Maire sur le Prix et la Qualité des Services : Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif (RPQS), qui ont été exposés au Conseil d'Administration de la Régie, dans sa séance du 23 Juin dernier,

Considérant que ces rapports doivent être présentés par le Maire à l'assemblée en séance publique,

Il en ressort les éléments suivants :

Service de l'Eau Potable

En 2025, 3 292 abonnés ont été desservis, contre 3 248 en 2024

Consommation moyenne : 109,89 m³/abonné

Ressources : 80 % Champ de Foire, 20 % forage du Pradal

Qualité de l'eau : niveau A (bonne) selon l'ARS

Rendement du réseau : 72,7 % (5 m³/j/km de pertes)

Volume produit : 525 296 m³ ; volume facturé : 345 212 m³

Recettes : 783 633 €

Tarif de l'eau en 2025 : 2,35 €/m³ TTC

Investissements 2025 : 388 709 € HT (*renouvellement et extension de réseaux, travaux sur le château d'eau et recherche de fuites*)

Service de l'Assainissement Collectif

Le service desservait 2 549 abonnés fin 2025

Réseau : 36,18 km d'eaux usées + 22 postes de refoulement.

Traitement assuré par la station de Gaillan-en-Médoc (8 000 EH), conforme aux exigences préfectorales

Boues produites : 145,88 tMS

Volume facturé : 262 909 m³

Recettes : 761 285 €

Tarif 2025 de l'assainissement : 3,05 €/m³ TTC

Investissements 2025 : 77 206 € HT (*extension de réseaux et renouvellement d'équipements de la station d'épuration*)

Service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC suivait 743 abonnés en 2025

20 contrôles lors de ventes, 3 contrôles de bonne exécution des travaux, 6 contrôles de conception et d'implantation

Tarifs 2025 : installations neuves 73,50 €, contrôles d'existant ou de conception 120 €

Taux de conformité : 61,8 %

Après avoir pris connaissance des rapports annuels 2025 du Maire sur le Prix et la Qualité des Services : Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE DES RAPPORTS DÉTAILLÉS CI-DESSUS

Acte télétransmis au contrôle de légalité

Numéro de l'accusé réception

033-213302409- 20260929-0075-DE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Publié ou notifié le 30/09/2026



**Pour copie conforme
Le Maire**

Bernard GUIRAUD